

**COMPTE RENDU**

--

CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 28 MARS 2014

Le Maire certifie que cette délibération a été affichée à la porte de la mairie le : 28 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 24 mars, sous la présidence du Maire sortant, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	11 + 1	0	0

**PRESENTS** Messieurs Alain MACEL, Michel CHALONS, Jean-Christophe PATON, Olivier PASQUIER, Louissette JECKEL, Marc AGAUGUE, Anne BOIS, James VEBER, Rachel DEBART, Pascal KROKOSZ, David LALLEMANT, Pierre MUTELET.

**ABSENTS** /.

**POUVOIRS** /.

#### 1/ Installation du Conseil

Monsieur MACEL Alain, Maire sortant, a fait l'appel des membres nouvellement élus du Conseil Municipal et les a déclaré immédiatement installés dans leurs fonctions.

#### 2/ Élection du Maire

Ensuite, et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Michel CHALONS, doyen d'âge, a pris la présidence afin de procéder à l'élection du Maire.

Candidat : Michel CHALONS

11 conseillers présents, 11 conseillers votant, soit une majorité absolue fixée à 6 voix

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 10

M. Michel CHALONS ayant obtenu 10 voix, il a été élu Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Maire nouvellement élu a repris la présidence du Conseil afin de poursuivre l'ordre du jour.

#### 3/ Fixation du nombre d'adjoints

Le Maire propose au Conseil de fixer le nombre d'adjoint à 3, comme cela était le cas dans le mandat précédent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Fixe à l'unanimité, le nombre d'adjoint au Maire à 3.

#### 4/ Élection des adjoints

Ensuite, et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Michel CHALONS, doyen d'âge, a pris la présidence afin de procéder à l'élection du Maire.

##### **Election du 1<sup>er</sup> adjoint**

Candidat : Jean-Christophe PATON

11 conseillers présents, 11 conseillers votant, soit une majorité absolue fixée à 6 voix

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

M. Jean-Christophe PATON ayant obtenu 11 voix, il a été élu 1<sup>er</sup> adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 2<sup>ème</sup> adjoint**

Candidat : Olivier PASQUIER

11 conseillers présents, 11 conseillers votant, soit une majorité absolue fixée à 6 voix

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

M. Olivier PASQUIER ayant obtenu 11 voix, il a été élu 2<sup>ème</sup> adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 3<sup>ème</sup> adjoint**

Candidat : Louissette JECKEL

11 conseillers présents, 11 conseillers votant, soit une majorité absolue fixée à 6 voix

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

Mme Anne BOIS a obtenu 1 voix

Mme Louissette JECKEL a obtenu 10 voix

Mme Louissette JECKEL ayant obtenu 10 voix, elle a été élue 3<sup>ème</sup> adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions.

Le Maire

Michel CHALONS

